



## contentieux avec ma banque

Par **fanou459**, le **21/02/2011** à **12:07**

bonjour ,

j' aimerais avoir un renseignement de façon à ne pas me mettre en défaut avec le contentieux de ma banque les relations sont extrêmement difficile.

au Mois d' Aout j' ai eu un gros soucis et j' ai du aller dans le découvert bancaire qui était autorisé pour payér la réparation de ma voiture à ce moment là j' étais avec quelqu' un qui m' a fait croire en me disant vas y paie je suis derrière et j' approvisionne ton compte . Mais hélas quand il a fallu approvisionner mon compte cette personne à filer et m' a laisser avec mes soucis.

donc je suis aller voir ma banque " crédit agricole " et le conseiller ma fait une extension de découvert d' où la boule de neige qui c' est produit avec mes prélevements etc !!

j' en suis arrivé que mon dossier et passé chez le contentieux .

avec eux aucu arrangement à l' amiable à pu e^tre tenté avec un organisme fait pour la médiation donc il ne me laisse rien pour vivre après le remboursement de chaque mois de ma dette en vers eux et les prélèvements que je paie ce qui st normale donc à part le crédit agricole les les 880 euros que je leurs doit pas de dettes . mais rien pour me nourrir .

donc le contentieux m' a dit adresser vous aux services sociaux où aller faire un dossier de surhendettement à la banque de france.

ce que je suis aller faire mais là n' ayant aucune dette à part le credit agricole ils leurs ont téléphoner là là il m' a été mis en place un dossier de recouvrement commerciale avec comme ils m' ont dis un petit plus pour repartir sur de meilleurs bases avec nous .

le dossier à trainer pus là ont viens de me dire la semaine dernière que le dossier risquait d' e^tre refuser par la supérieur de la personne qui s' occupe de mon dossier a ce contentieux. san saucun motif.

donc là je prévoit une ouvertire d' un autre compte pour rétablir mes prélèvement et y faire versé certaine sommes mais en laissant tout de même ma retraite car je suppose que je ne peux pas tout enlever car je ne sais pas si ils ont le droit de se retourner vers moi bien que j' ai pas l' intention de fermer ce compte tant que je n' ai pas remboursé ce découvert .

pouvez vous me donner plus d' explications sur mes intentions et les soucis que je risque

mais comprenez il me faut agir aussi au mieux de mes inetrets car je ne veux pas de dossier en banque de france alors qu' il peut s' agir d' un arrangement commerciale entre le crédit agricole et moi .

je vous remercie de me renseigner.  
fanou

Par **Claralea**, le **21/02/2011** à **13:26**

Normalement, on devrait vous laisser le minimum pour vivre, c'est juste inhumain de tout vous prendre en sachant parfaitement que vous ne pouvez pas vous nourrir !

Ouvrez un autre compte ailleurs et faites y virer votre retraite. Vous déposerez chaque mois sur l'autre compte un certain montant jusqu'à extinction de la dette

Par **fanou459**, le **21/02/2011** à **13:33**

je vous remercie pour votre réponse .  
oui je vie de choses très dur mais il est vrai que j' assume .  
merci  
bonne journée  
fanou

Par **Claralea**, le **21/02/2011** à **13:37**

Avez vous ete voir une assistante sociale pour avoir des bons alimentaires, car en attendant, il faut bien manger

Par **fanou459**, le **21/02/2011** à **13:41**

Oui je suis aller au secour catholique et là je dois vous dire que j' y vais sur la pointes des pieds car il ne faut pas y venir régulièrement , ils vous le font remarqué et là je me sens défaillir , donc là je n' ai que 5 euros sur moi ma fille me garde aussi pour manger mais je ne veux pas non plus être à leurs charge .  
avec le peu d' argent qu' ils consentent à me laisser je remplie les placards .

Par **Claralea**, le **21/02/2011** à **13:54**

il faut aller voir une assistance sociale ou le service CCAS de votre mairie. Il y a d'autres

possibilités que le secours catholique pour vous venir en aide, une amie qui est dans la panade en attendant de vendre son commerce et n'ayant plus de ressource à eu des bons alimentaires par plusieurs associations et la mairie

Par **fanou459**, le **21/02/2011** à **13:58**

je vais m' en occuper je vous remercie du fond du coeur .  
bonne journée.  
fanou